

de Juliette Méadel

# La nouvelle politique industrielle sera contractuelle

**D**ans l'année qui vient, et au-delà du très médiatique cas ArcelorMittal, des centaines de milliers d'emplois seront menacés en France par des plans sociaux de grande ampleur tous secteurs industriels confondus : Renault, Texas Instruments, Alcatel, Motorola, Visteon, Randstad, Siemens... Force est de constater que le déclin industriel français qui a débuté il y a plus de dix ans, ne se résoudra pas en quelques mois, quel que soit le talent du gouvernement, qui ne ménage pas ses efforts pour chercher des solutions.

En revanche, deux choses changeront. D'abord à court terme : en évitant, comme à Florange, les plans sociaux, en créant 100.000 emplois d'avenir avant la fin 2013 et 500.000 emplois pour les jeunes avec le contrat de génération. Ensuite, à plus long terme, en ayant une vision politique et une méthode d'intervention des pouvoirs publics dans le secteur industriel qui ouvrent une nouvelle page de l'histoire économique.

La première page a été marquée, dans les années 1980, par un interventionnisme public fort dans les secteurs de l'aéronautique, des transports ou des services avec des nationalisations, des prises de participation, une politique d'investissement public intensive et un contrôle de l'Etat resserré. Cette méthode a permis des réussites comme Airbus ou des progrès technologiques dans

des secteurs de pointe comme Ariane. Mais elle correspondait à un monde qui n'est plus : une économie peu ouverte, un mode d'innovation centralisé, et des marchés financiers embryonnaires.

La seconde page a été marquée par le mouvement inverse de retrait de l'Etat et de mise en cause du bien-fondé de la politique industrielle, considérée par le consensus des économistes comme un outil d'arrière-garde ; la majorité d'entre eux plaident alors pour la neutralité de l'action publique.

---

## L'Etat français pourrait, par contrat, demander des contreparties aux entreprises aidées.

---

La crise de 2008 a marqué un tournant : elle doit tenir lieu d'électrochoc en matière de stratégie industrielle. Les débats qui ont eu lieu à l'occasion de la proposition de nationalisation du site de Florange ont eu le mérite de poser nettement la question : quel doit être le rôle de l'Etat aujourd'hui ?

Lorsqu'un grand risque économique ou industriel survient, les acteurs privés se tournent vers l'Etat, contraint alors d'intervenir pour éviter la crise. En apportant son soutien à l'industrie automobile (avec GM) ou au secteur de l'assurance (avec AIG)

Barack Obama a montré une démarche possible. Mais la spécificité de cette intervention publique c'est qu'elle n'est pas sans contrepartie : l'Etat américain a signé un accord donnant-donnant, avec des obligations réciproques, comme la relocalisation des emplois ou une stratégie d'investissement au service de l'industrie américaine.

Il est grand temps, en France, de donner à la puissance publique les moyens de se faire respecter par les grands groupes économiques, souvent prompts à demander le soutien de l'Etat, en cas de difficultés économiques, mais peu enclins à respecter leurs engagements.

Alors que l'Etat français consacre déjà plusieurs milliards d'euros d'argent public au soutien des entreprises, pourquoi ne demanderait-il pas, au terme d'un contrat spécifique, des contreparties aux entreprises ainsi aidées ? Ce contrat créerait ainsi une obligation synallagmatique : si l'entreprise ne respectait pas ses engagements, évalués périodiquement, elle s'exposerait à des sanctions.

Un contrat, avec des obligations réciproques claires pour l'entreprise, et pas seulement pour l'Etat, permettrait d'éviter les comportements d'actionnaires opportunistes, ou de « passagers clandestins ».

---

**Juliette Méadel** est secrétaire nationale du PS à l'industrie